

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE METZ

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
B.P. 41045 3 RUE HAUTE PIERRE
57036 METZ CEDEX 01
OUVERT AU PUBLIC De 08h30 à 11h45
TEL:03.87.56.75.75 de 13h30 à 16h30

LES PETITES AFFICHES
2 RUE MONTESQUIEU
75001 PARIS 01

V/REF :

N/REF : 1999 B 744 / 2006-A-1101

LE GREFFIER DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE METZ CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 14/03/2006, SOUS LE NUMERO 2006-A-1101,

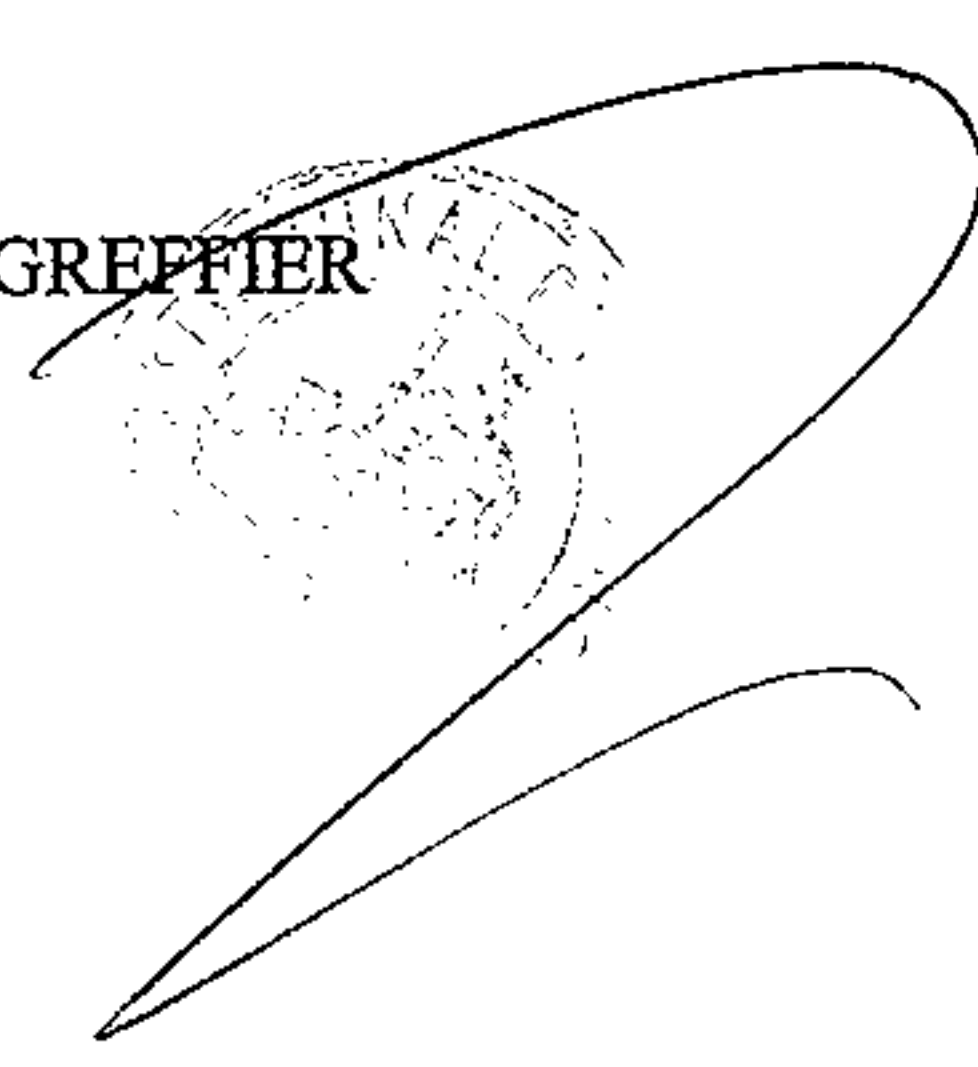
P.V. d'assemblée du 01/02/2006
changement de président

CONCERNANT LA SOCIETE

AHC - SURFACE TECHNOLOGY
Société par actions simplifiée
AV. BADE WURTEMBERG
57380 FAULQUEMONT

R.C.S. METZ 422 887 489 (1999 B 744)

LE GREFFIER



AHC – Surface Technology

**Société par actions simplifiée de 228 673,53 euros
Siège Social : Avenue Bade Wurtemberg
57380 – FAULQUEMONT**

422 887 489 RCS METZ

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 1^{ER} FEVRIER 2006

L'an deux mil six,
Le premier février,
A 10 heures,

L'Associée unique de la société AHC France, à savoir la société AALBERTS INDUSTRIES FRANCE, société en nom collectif au capital de 27 953 400 €, ayant son siège social au 17 rue Machet Chollet, 80820 Arrest, RCS Abbeville 4 14 1 21 319, représentée par Monsieur Berend Pieter Bolkenstein, a pris, au siège social de la société AALBERTS INDUSTRIES NV, Sandenburgerlaan 4, 3947 CS Langbroek, Pays-Bas, les décisions portant sur la nomination d'un nouveau Président suite à la démission du Président, Monsieur François Cortinavis.

La société PricewaterhouseCoopers Entreprises, Commissaire aux comptes de la société, a été régulièrement informée par l'associée unique du présent ordre du jour par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 24 janvier 2006.

L'Associée unique a ensuite pris les décisions suivantes :

Décision

L'Associée unique de la société AHC – Surface Technology prend acte de la démission de Monsieur François Cortinavis de ses fonctions de Président de la société AHC – Surface Technology, le remercie de son dévouement et lui donne quitus de sa gestion.

Elle décide de nommer la société **AIMT France**, société à responsabilité limitée au capital de 80 000 €, dont le siège social est rue de la Craye, 25150 – Vermondans, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Montbéliard sous le n° 408 180 081, représentée par ses co-gérants, chacun d'eux pouvant agir séparément :

- Monsieur Berend Pieter Bolkenstein, demeurant Soestdijkseweg Noord 400, 3723 – HL Bilthoven (Pays-Bas),
- Monsieur Helmut Nolte, demeurant Elster Strasse 29, 53909 - Zuelpich (Allemagne),
- Monsieur Peter Kopp, demeurant Marienburger Str. 16, 53909 – Zuelpich (Allemagne),
- Monsieur François Cortinavis, demeurant 15, rue de Tarragon, 25110 – Baume Les Dames,

en qualité de nouvelle Présidente de la société, en remplacement de Monsieur François Cortinavis à compter de ce jour et pour une durée indéterminée.

La société AIMT France disposera des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom et pour le compte d'AHC – Surface Technology, dans le cadre des dispositions statutaires et de son intérêt social.

La société AIMT France recevra en rémunération de son mandat social une indemnité mensuelle de 1 500 € HT, qui sera soumise au paiement de la TVA au taux en vigueur. Elle aura droit au remboursement de ses frais de mission et déplacement sur présentation des justificatifs.

Décision

L'Associée unique de la société AHC – Surface Technology confère tout pouvoir au porteur d'un original du présent acte pour effectuer tout dépôt, formalité et publication nécessaire.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le représentant de l'associée unique.

AALBERTS INDUSTRIES FRANCE

Représentée par **Berend Pieter Bolkenstein**

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Berend Pieter Bolkenstein, is written over the text of the signature line.